



## Le second quinquennat Macron fera-t-il enfin de l'enfance une priorité ?

**Un collectif d'organisations demande la création d'un ministère dédié à l'Enfance et à la Jeunesse. Au lendemain du second tour des législatives et à l'aube d'un nouveau remaniement ministériel, et pour aller au-delà des effets d'annonce, les 25 organisations et collectifs membres de la Dynamique « De la Convention Aux Actes ! » demandent que l'enfance devienne enfin une priorité du second quinquennat d'Emmanuel Macron ; en commençant par doter la France d'un ministère dédié à l'Enfance et à la Jeunesse.**

Le précédent quinquennat d'Emmanuel Marcon a permis de nombreuses avancées en matière d'actions pour l'enfance et la jeunesse, à savoir la nomination d'un secrétaire d'état chargé de l'Enfance et des Familles, ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. *« Mais il est désormais impératif d'aller beaucoup plus loin : les élections législatives qui ont rebattu pour partie les cartes politiques doivent être une opportunité pour le gouvernement d'Emmanuel Macron de faire enfin de l'enfance et de la jeunesse une priorité »,* insistent les 25 organisations et collectifs membres de la Dynamique « De la Convention Aux Actes ! ».

Après [plusieurs mois de mobilisation durant les campagnes présidentielle et législatives 2022](#), la Dynamique « De la Convention Aux Actes ! » réitère aujourd'hui sa demande auprès d'Emmanuel Macron et de sa Première Ministre de créer [un ministère de plein exercice dédié à l'Enfance et à la Jeunesse](#). Un tel ministère faciliterait l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques plus efficaces en faveur des enfants et des jeunes en sortant de la logique de « silo » actuelle ; et en leur accordant ainsi davantage d'importance et de visibilité.

Afin d'obtenir une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse, [La Dynamique « De la Convention Aux Actes ! » encourage également les député.e.s](#) nouvellement élu.e.s à, entre autres, :

- Créer une délégation parlementaire aux droits de l'enfant à l'Assemblée nationale ;
- Réformer le Parlement des enfants pour en faire une instance de participation effective des enfants et des jeunes à l'élaboration et au suivi des politiques publiques

Pour les membres de la Dynamique « De La Convention Aux Actes ! », *« une approche globale et pluridimensionnelle de la situation des enfants et des jeunes est impérative. Elle seule permettra de mettre en place une véritable stratégie de l'enfance et de la jeunesse et de répondre efficacement aux nombreuses difficultés (violences physiques et morales, pauvreté, mal-logement, handicap, manque d'accès aux soins, difficultés scolaires, etc.) auxquelles sont confrontés les enfants et les jeunes ainsi qu'au manque d'effectivité de leurs droits ».*

## Qui sommes-nous ?

Depuis 2019, date des 30 ans de l'adoption de la Convention Relative aux Droits de l'enfant, les organisations et collectifs membres de la Dynamique « De la Convention Aux Actes ! » se sont réunis pour alerter quant à la situation des droits de l'enfant en France et dans le monde. Elles portent ensemble auprès des pouvoirs publics français des messages de sensibilisation et des recommandations pour obtenir une meilleure effectivité des droits au niveau national et dans la politique de coopération internationale de la France. Après [la remise de 12 actes](#) (soit 69 propositions en France et à l'international) élaborés avec des enfants et des jeunes et remis aux décideuses et décideurs politiques en 2019, la Dynamique a publié en 2020 « [Un an de plus sans garantie pour les droits de l'enfant](#) », un observatoire dans lequel elle alertait sur les conséquences dramatiques de la Covid-19 sur les droits de l'enfant. En 2021, la Dynamique a poursuivi ses travaux en réalisant un nouvel observatoire centré sur les enjeux de gouvernance et de participation intitulé « [Un pas de plus vers les droits de l'enfant ?](#) ». La Dynamique « De la Convention aux Actes ! » s'est également [fortement mobilisée pendant les élections présidentielles et législatives 2022](#) : elle a produit deux notes de positionnement, réalisé une [vidéo d'interpellation du grand public](#) et rencontré la majorité des équipes de campagne pour demander, entre autres, la création d'un Ministère de plein exercice dédié à l'Enfance et à la Jeunesse.

### DYNAMIQUE COORDONNÉE PAR :



### AVEC LA PARTICIPATION DE :



### Contacts Presse :

- Florine Pruchon - Coordinatrice de la Dynamique "De la Convention Aux Actes !" - Responsable Plaidoyer SOS Villages d'Enfants France - [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) - 06 63 04 19 74
- Vanessa Martin - Responsable Plaidoyer Aide et Action - [vanessa.martin@aide-et-action.org](mailto:vanessa.martin@aide-et-action.org) - 06 30 19 42 89